BONCOURT Infos

Février 2019

- ✔ Le mot du Maire
- ✔ Calendrier
- ✔ Manifestations
- ✔ Liste électorales
- ✔ PLU et AVAP
- ✔ Zéro pesticide
- ✔ Événements festifs
- ✔ Associations
- ✔ Joies et peines
- ✔ Urbanisme
- ✔ Décisions du conseil
- ✔ Vivre ensemble
- ✔ Agglo

Mairie

Permanences

Mardi de 14h à 18h
Samedi de 9h à 11h

Tél: 02 37 41 93 39
Fax: 02 37 62 35 67

Courriel :

boncourt28.mairie@gmail.com

Site internet :

www.boncourt-28.fr

Gîte communal

Site internet
gitecommunal-boncourt.com

Contact

02 37 41 93 39
gite.boncourt@gmail.com

Le mot du Maire

A tous ceux que je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer en janvier, je vous souhaite chaleureusement, ainsi qu'à vos familles et à vos proches, une très bonne année 2019.

Où en sommes nous de nos projets communaux ?

Tout d'abord, nous avons vu aboutir, avec l'approbation finale du conseil municipal et la fin des délais administratifs, le long processus d'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) et de l'AVAP (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine). Ces deux réglementations, entrées en vigueur le 30 janvier 2019, remplacent le POS (Plan d'Occupation des Sols).

Nous avons poursuivi les travaux d'amélioration de notre village en procédant à l'enfouissement des réseaux et à la réhabilitation de la voirie sur la route de Rouvres. Le revêtement, les places de stationnement et la signalisation seront faits prochainement. Ces travaux ont ouvert la possibilité de raccorder en fibre optique l'ensemble des habitations.

Afin de préserver notre environnement nous avons adhéré à la charte « Zéro Pesticides » qui interdit l'usage par la commune des produits phytosanitaires polluants. Notez que depuis le 1er janvier cette réglementation s'applique aussi aux particuliers (loi Labbé).

En 2018, notre gîte a connu une légère diminution du nombre de nuitées nous obligeant à renforcer, pour 2019, les actions de communication et ainsi faire mieux connaître cet atout de notre village.

En 2019, nous travaillons avec le conseil départemental pour restaurer sur la route d'Oulins l'écoulement normal des eaux en cas d'inondation. Dans ce cadre nous allons aussi procéder au nettoyage des fossés.

Une journée « Nature et Citoyenneté », le 18 mai, réunira les volontaires de la commune pour procéder au nettoyage des alentours du village et proposera une visite guidée avec un botaniste dans la Vallée aux Cailles.

Après six années c'est de nouveau notre tour d'accueillir en septembre les représentants des autres "Boncourt de France" pour un week-end de rencontres amicales. L'organisation de cette manifestation nécessitera la participation de bénévoles, des précisions vous seront communiquées prochainement.

Comme vous le savez cette année commence avec la mise en place par le Président de la République et le Gouvernement d'un grand débat national afin de recueillir la parole citoyenne sur le terrain. Dans ce cadre un "cahier de parole citoyenne" est disponible à la mairie et si des personnes souhaitent organiser un débat public au niveau de la commune je mettrais une salle à leur disposition.

Enfin je profite de cette lettre d'information pour remercier vigoureusement les membres du CCAS, le personnel de la commune, les membres des associations et le conseil municipal pour le temps et les efforts qu'ils consacrent à la vie communale.

Jean Claude DELANOË

Restez informés en vous abonnant à la "newsletter" sur le site internet de notre commune

Calendrier

- **8 mai :** cérémonie au monument aux morts, suivie d'un vin d'honneur.
- **18 mai :** journée "nature et citoyenne".
- **7 et 8 septembre :** accueil des "Boncourt de France".

Manifestations

- **30 mars :** marche nocturne.
- **28 avril :** brocante (*toute aide pour monter et démonter sera la bienvenue. Présentez vous dès le samedi matin sur le Grand Mottey).*
- **29 juin :** fête du village.

Élections européennes: Dimanche 26 mai (8h à 18h) – Srutin proportionnel à 1 tour

Les procédures d'inscription sur les listes électorales ont changé, voir encadré en page 2

Inscriptions sur les listes électorales

Dorénavant une demande d'inscription peut être déposée tout au long de l'année, mais au plus tard le sixième vendredi précédant le 1er tour d'un scrutin.
Elle doit être transmise, soit au moyen du formulaire prévu à cet effet, soit sur papier libre, accompagnée des pièces justificatives de la nationalité, de l'identité et de l'attache avec la commune. Elle est déposée :
- en mairie (soit personnellement, soit par un tiers mandaté, soit par courrier *(date de réception prise en compte)*),
- ou par internet via la télé-procédure de demande d'inscription en ligne.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et l'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) régissent l'urbanisme de notre commune depuis le 1er février.

Ces règlements sont consultables en mairie ainsi que sur le site internet http://www.boncourt-28.fr, rubrique "urbanisme".

Pour toute demande d'un dossier d'instruction (permis de construire, permis d'aménager, demande de travaux, demande d'assainissement....), prendre rendez-vous en mairie pour déposer le dossier, un récépissé de dépôt sera établi après examen.

Signature de la charte "Objectif Zéro Pesticide"

Nous vous avions annoncé notre décision d'adhérer à cette charte, c'est chose faite depuis le 8 novembre dernier.

Au 1er janvier 2019, la loi Labbé s'applique aussi aux particuliers. Elle interdit l'achat, l'usage et la détention de tout produit phytosanitaire de synthèse pour les jardins, potagers, balcons et plantes d'intérieur.

Des solutions alternatives existent, voir sur le site de la commune (rubrique : mairie / Vivre ensemble)

Derniers événements festifs

Cette année encore nous avons réuni nos ainés (une vingtaine) au Manoir d'Anet, ravis de se retrouver avec leurs amis et leur famille.

Beaucoup d'enfants pour le goûter en attendant le Père Noël pour la distribution des jouets.
Boncourt rajeunit avec de plus en plus d'enfants, une quarantaine de cadeaux.

2nd semestre 2018 avec :

Vivre à Boncourt
L'assoc' qui bouge son village

Vivre à Boncourt a 10 ans !

10 ans de manifestations et d'évènements pour faire bouger Boncourt toujours dans la bonne humeur…et ce n'est pas fini !
L'association serait heureuse d'accueillir de nouveaux bénévoles pour partager ces bons moments.

Et toujours nos classiques :

- **Octobre : Marche nocturne :** Une trentaine de fidèles marcheurs se sont retrouvés puis ont partagé la soupe à l'oignon.
- **Novembre : Foire à la puériculture / Troc aux plantes**

L'horreur à Boncourt.
On n'avait jamais vu ça !!!

Samedi 27 octobre, Halloween 2018 a attiré une centaine de personnes venues se faire peur. Exceptionnellement Boncourt a été plongé dans le noir pour que les visiteurs puissent découvrir les scènes des grands classiques du film d'horreur jouées par les bénévoles.

Tout le monde s'est retrouvé à la mairie de l'Enfer pour se restaurer et avoir une dernière dose d'adrénaline dans la maison hantée installée dans la cour. Énorme succès !

Rejoignez-nous sur Facebook - vivre.a.boncourt@gmail.com
Président : *Julien Muhlach* Trésorière : *Catherine Le Stanc*

Les Cyclos de BONCOURT

Les copains d'abord - club cyclo 28 (CACC)

Les Cyclos de Boncourt se retrouvent chaque jeudi et chaque dimanche, départ à 9h00 (8h30 en heure d'été), place de l'église à Boncourt. Retour vers midi.

Nous organisons aussi des sorties sur la journée.
Amitié et convivialité de rigueur, notre devise est « Partir ensemble, revenir ensemble »
Club affilié à la Fédération Française de Vélo, la licence annuelle est à partir de 55€
Programme 2019 :

06/04 : brevet Audax 100 km
Du 29/05 au 02/06 : séjour Mont Ventoux
15/06 : brevet Audax 200 km
19/09 : randonnée séniors
Du 18 au 22/08 : Paris Brest Paris (1200 km)

http://cyclosdeboncourt.wixsite.com/cyclos-de-boncourt

Renseignements : 02 36 30 08 11

Amicale des Pêcheurs Boncourtois

L'Amicale des Pêcheurs Boncourtois est ouverte à tous. Ses membres se font un plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents.

- Adultes boncourtois : 30 € *(hors commune : 40 €)*
- Enfants boncourtois (- de 16 ans) : gratuit *(hors commune : 15 €)*
- Pêche à la journée : 15 € (20€ les jours de lâcher)

Le bureau est ainsi constitué :

Président : M. BELAUE (02 37 41 99 23)
Trésorière : Mme FOURRIER (02 37 41 48 09)
Secrétaire : M. OUALLE (02 37 41 46 21)
Secrétaire-Adjoint : M. TORTUEL (01 46 72 51 12)

Le Cercle des Nouveaux Archers

Venez découvrir le tir à l'arc à ciel ouvert

Tout au long de l'année nos adhérents ont le plaisir de se retrouver pour tirer en extérieur.

Comme chaque année, nous avons organisé le **tir d'Halloween**. C'est un tir déguisé que nous pratiquons à la tombée de la nuit au chemin de la folie.

http://club.quomodo.com/le-cercle-des-nouveaux-archers/

Joies et peines (2018)

15/01	Adrien Canales	Naissance
10/05	Josef Salmon	Naissance
22/07	Isaach Isaiah	Naissance
08/09	Josiane Bretagnolle	Décès
16/10	Antonin Gravina	Naissance
11/11	Yvette Cantone	Décès
12/11	Noé Clément	Naissance
29/12	Georges Wolberg	Décès

Urbanisme 2018

Permis de construire :

05/05	Salmon	extention	1 Grande Cour
30/06	Bretagnolle	agrandissement élévation	9 rue de la Sonnette
27/10	Morin	rénovation agrandissement	19 rte d'Anet

Demande de travaux :

23/01	Sacre	fenêtres de toit	1 rte de Rouvres
06/02	Oualle	abri de jardin	ch de derrière les boutiques
14/02	Lampe	véranda	9 rte d'Oulins
24/07	Legendre	mur de clôture	8 rte d'Anet
30/07	Jourdan	abri de jardin	36 chemin de l'Enfer
17/11	Poisson	modif. toiture	1 Ch de derrière les boutiques

D'un conseil à l'autre ...

Conseil du 14 septembre :
- Choix de l'entreprise Pigeon pour les travaux route de Rouvres (préconisation de la commission d'appel d'offres).
- Approbation du Schéma de Cohérence et d'Orientation Territoriale de l'Agglomération du Pays de Dreux.

Conseil du 31 octobre :
- Approbation du PLU et de l'AVAP.
- Modification des statuts de l'Agglo: introduction de la compétence GEMAPI, retrait de la commune de Mouettes, restitution de l'école élémentaire à la commune de Brezolles, redéfinition des accueils de loisirs périscolaires, compétence eaux pluviales.
- Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour les inondations du mois de juin dernier.

Conseil du 7 décembre :
- Adhésion pour un an à la convention de prestation pour la fourrière animale pour chats et chiens errants.
- Décision de donner au maire le droit de préemption en cas de ventes de maisons ou terrains urbains.
- Maintien des tarifs du gîte et de la salle.
- Souscription d'un prêt relais pour couvrir les délais de versements des subventions.
- Création d'un emploi partiel pour l'accompagnateur lors du transport scolaire (pris en charge par l'Agglo).
- Location d'un nouveau photocopieur avec maintenance et changement au bout de 5 ans.

Les comptes rendus des conseils sont sur : www.boncourt-28.fr

Bien vivre ensemble

Le 18 mai, journée nature et citoyenne :

L'équipe municipale organise pour la première fois une journée nature et citoyenne avec deux points forts :
- Le matin rendez-vous à 9h30 à la mairie pour ramasser les déchets abandonnés sur nos routes et chemins communaux. Trois équipes seront formées, avec des circuits plus ou moins longs. Un équipement pour la collecte sera fourni. Nous ferons tous ensemble un pique-nique soit au Mottey soit à la mairie selon la météo.
- Puis, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire organise une marche pour partir à la découverte des orchidées sauvages.

Rendez-vous est pris à 14h. pour se rendre à la Vallée aux Cailles avec un animateur. Un verre de l'amitié sera offert aux valeureux participants en conclusion de cette journée. Venez nombreux, en famille et avec vos amis.

Lutte obligatoire du Chardon des Champs (Cirsium arvense) :

Le 23 janvier 2018 est paru l'arrêté qui rend obligatoire la lutte contre le chardon des champs sur le territoire de la région Centre-Val de Loire. L'intervention doit nécessairement avoir lieu avant que les bourgeons floraux ne s'ouvrent, la montée à graine et l'essaimage doivent être empêchés. Le chardon est une plante herbacée vivace, sa floraison s'étend de juillet à septembre. Cette espèce, très envahissante est dotée d'une forte capacité de reproduction et de dissémination via ses graines ou ses rhizomes et par des fragments de racines. Cet arrêté préconise d'utiliser préférentiellement la lutte mécanique l'écimage, le fauchage continuel entraînant l'épuisement des rhizomes.

Agglo du Pays de Dreux

Plus de mobilité

L'application PYSAE s'étend

La rentrée scolaire 2018 a été marquée par le déploiement de l'application PYSAE, sur une large partie du territoire de l'Agglo du Pays de Dreux. Disponible gratuitement sur smartphone, elle permet de suivre les cars scolaires en temps réel.

Le Pass Linéad Plus

Les collégiens et lycéens, qui ont souscrit à un abonnement aux transports scolaires, ont pu opter pour le « Pass Linéad Plus ». Ce pass permet, pour 15 euros de plus, de circuler sur l'ensemble du réseau Linéad durant l'année scolaire.

La ligne 6 intégrée au réseau

La ligne 6 «Vallée de l'Avre» qui relie Saint-Lubin-des-Joncherets à Dreux, en desservant Nonancourt, Saint-Rémy-sur-Avre, Saint-Germain-sur-Avre et Vert-en-Drouais, fait désormais partie du réseau Linéad. Ses horaires ont été définis pour être en adéquation avec les trains à destination ou au départ de Paris et ses usagers bénéficient de tous les avantages du réseau.

Le train moins cher sur la ligne Dreux-Paris, pour les navetteurs salariés

Les nouveaux tarifs prennent en compte la fameuse portion Dreux-Houdan, située en dehors de l'Ile-de-France. II n'y a donc plus de mur tarifaire.

Le titulaire d'un abonnement (sans la carte Navigo permettant un déplacement illimité dans les transports en commun d'Ile-de-France) paiera 166 € par mois (contre 354 € actuellement). Si son employeur prend en charge une partie du coût de transport, le tarif à sa charge sera de 83€ (177€ actuellement). La Région parle d'un gain de 17€ par mois.

Pour l'usager combinant le trajet Dreux-Houdan et la carte Navigo, il paiera 191,20€ mensuels (contre 276,30 € actuellement et 138,15 € avec déduction de l'employeur). En cas de déduction de l'employeur, le navetteur paiera 95,60 € à partir du 1er janvier 2019, ce qui représente un gain de 42,55 € par mois.

Pour mieux grandir

Accueils de loisirs et Pôle Famille maillent l'Agglo

Le projet « Apprivoiser les écrans et grandir », a été porté par les Relais Parents Assistants Maternels de Châteauneuf et St Lubin, par la Halte-garderie et par l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de Chateauneuf. Un séjour jeunes a été organisé au mois de juillet pour les ados. Au nord du territoire, le Pôle famille a ouvert ses portes au public et l'ALSH d'Ezy a organisé son projet « Fête en famille » du 19 mai au 29 juin. En 2018, l'Agglo a réorganisé ses accueils pour répondre au changement des rythmes scolaires et au plan mercredi. Elle a également mis en place la formalisation d'accueil d'enfants en situation de handicap en partenariat avec le pôle ressources handicap.

Un nouvel accueil périscolaire à Sorel-Moussel

En septembre 2018, un nouvel accueil périscolaire a ouvert ses portes dans la commune de Sorel-Moussel. Cette réalisation, portée par l'Agglo, permet d'accueillir 45 enfants âgés de 3 à 12 ans, avant et après l'école. La structure est située place de la Mairie, dans l'ancienne école. Cet espace comprend deux salles d'activités, des sanitaires, une pièce de stockage pour le matériel, et des jeux d'extérieur.

Pour valoriser les espaces naturels

Construction de la Maison des Espaces Naturels

Les travaux de construction de la future Maison des Espaces Naturels ont débuté en mars et la pose de la première pierre par les élus a eu lieu le 2 juillet 2018. Des comités de pilotages et comités techniques se sont réunis tout au long de l'année pour étudier les aménagements extérieurs et la scénographie qui seront réalisés en 2019. Ce projet d'envergure bénéficie des aides de l'Etat, de la Région et du Département et accueillera le public début 2020.

http://www.dreux-agglomeration.fr/

Ré-ouverture à Rouvres

AU BISTRO

Bar – Restaurant
24 route de Houdan 28260 Rouvres
Tél : 09 51 23 48 32
aubistroderouvres@free.fr

Entretien de sépultures proposé par une Boncourtoise